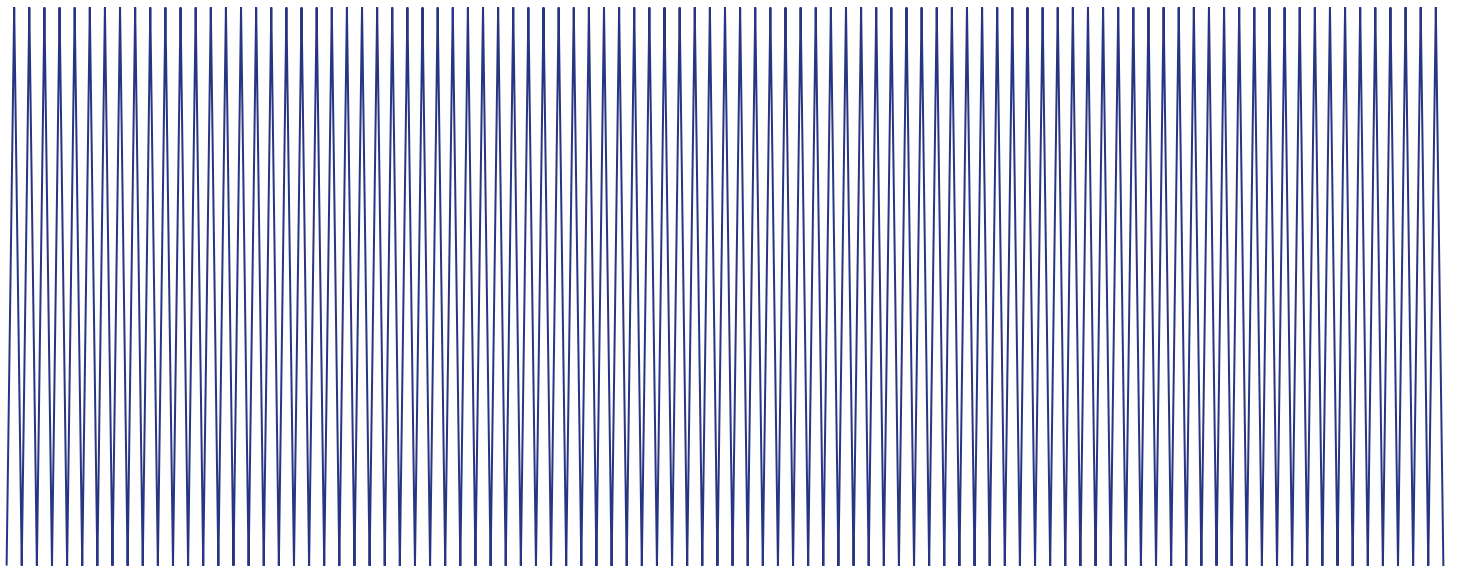


Le marché du livre en français en Afrique de l'Ouest



Note méthodologique:

Dans la perspective de l'organisation des États généraux du livre en langue française et dans la continuité du travail mené par le BIEF avec les acteurs du livre dans les pays francophones, une enquête a été réalisée en 2019 et début 2020 auprès des professionnels du livre dans 37 pays afin de recueillir des données de présentation des marchés du livre dans ces pays. Ces informations ont été synthétisées au travers de sept fiches régionales: Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Asie du Sud-Est, Maghreb, Océan Indien-Haïti, pays francophones du Nord (Europe et Québec) et enfin Proche-Orient.

Les données et indicateurs transmis dans ces présentations datent de 2019 et ne font donc pas état de la crise sanitaire de 2020-2021 qui a largement affecté l'économie, dont celle du livre, dans tous ces pays.

DONNÉES GÉNÉRALES

Indicateurs socio-économiques

| | Bénin | Burkina Faso | Côte-d'Ivoire | Guinée | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|------------------------------|-------|--------------|---------------|-------------|------|-------|---------|------|
| Population (millions) | 11,8 | 20,3 | 25,7 | 12,7 | 19,6 | 23,3 | 16,3 | 8 |
| PIB/habitant (\$US courants) | 1 219 | 786 | 2 276 | 962 | 879 | 553 | 1 446 | 679 |
| Taux d'alphabétisation | 42 % | 41 % | 47 % | 32 % (2014) | 35 % | 35 % | 52 % | 64 % |
| Taux de francophones | 33 % | 24 % | 33 % | 26 % | 17 % | 13 % | 26 % | 40 % |

Sources : Banque mondiale 2019 (population ; PIB/habitant ; Taux d'alphabétisation – données Unesco disponibles les plus récentes), OIF 2018 (taux de francophones)

Dans les huit pays francophones d'Afrique de l'Ouest observés (Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo), le français est l'unique langue officielle, bien qu'une grande variété de langues soient parlées et intégrées dans certains cas à l'enseignement scolaire. D'après les chiffres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le taux de personnes sachant lire et écrire le français est compris entre 13 % au Niger et 40 % au Togo. Il est de 33 % en Côte-d'Ivoire et de 26 % au Sénégal, mais des professionnels du livre interrogés affirment que ces chiffres sous-estiment le nombre de francophones pour certains pays².

Dans ces huit pays, l'essentiel de l'édition se fait en langue française. Il existe aussi une production éditoriale en langues locales dont l'importance au sein de la production peut varier selon les pays. Au Bénin ou au Togo, cette production semble se limiter à la publication de manuels d'apprentissage de la lecture. Dans la plupart des pays, seules une ou deux maisons sont spécialisées dans l'édition dialectale. Celle-ci ne constitue jamais leur activité exclusive ni même principale, même si elle peut en constituer une part importante comme, par exemple, au Mali où près de 30 % des publications correspondraient à des ouvrages publiés en langues nationales ou en arabe.

DONNÉES DISPONIBLES SUR L'ÉDITION

Bien que des études ponctuelles³ existent sur les marchés du livre dans certains de ces pays, les estimations avancées ici proviennent pour l'essentiel d'entretiens avec des professionnels (éditeurs, libraires et responsables du livre au sein de différents organismes publics).

➔ Paysage éditorial

Combien d'éditeurs ?

Le nombre d'adhérents dans les associations d'éditeurs peut être un indicateur intéressant afin de se faire une idée du nombre d'éditeurs actifs⁴. Mais il est indispensable de croiser ces indications avec celles provenant des entretiens ; l'information relative au nombre d'éditeurs actifs gagnerait aussi en exhaustivité si elle était croisée avec les données du dépôt légal, mais celles-ci sont lacunaires pour nombre de pays. La catégorisation des maisons d'édition, qui jonglent entre éditeurs privés, éditeurs publics, imprimeries, librairies ou bibliothèques abritant un service d'édition, accentue la difficulté à dénombrer les structures.

Selon les informations recueillies, la Côte-d'Ivoire et le Mali se démarquent des autres pays par leur nombre plus important de maisons d'édition professionnelles (autour de 20 et plus). Les pays dont le nombre de maisons d'édition se situerait entre 10 et 20 sont le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo. Enfin, en Guinée et au Niger, on compterait moins de maisons d'édition (entre 2 et 7).

1. Pour certains pays, comme par exemple le Sénégal, il a été rapporté que ce taux d'alphabétisation semblait trop élevé. Par souci d'harmonisation entre les fiches, nous avons fait le choix d'indiquer les taux d'alphabétisation de l'Unesco. 2. Source : OIF, 2018. Les taux de l'OIF peuvent sembler relativement bas pour certains pays, selon certains professionnels. Ils ne considèrent comme francophones que les personnes sachant lire et écrire en langue française. Cela exclut donc les personnes parlant le français sans pouvoir le lire et l'écrire. 3. C'est le cas pour la Guinée (Rapport de l'étude diagnostique sur le livre en Guinée, août 2016, Conakry, Adeanet, disponible en ligne : www.adeanet.org/ et le Burkina Faso (Joseph Armand Kaboré, L'Édition du livre au Burkina Faso, Paris, L'Harmattan, 2007). Il n'existe pas à notre connaissance de données statistiques officielles publiées régulièrement pour la plupart des pays. On peut toutefois évoquer l'étude coordonnée par Eddie Tambwe, datant de 2006, qui a travaillé sur 14 pays d'Afrique noire francophone (Eddie Tambwe Kitenge bin Kitoko (dir.), La Chaîne du livre en Afrique noire francophone : qui est éditeur, aujourd'hui ?, Paris, L'Harmattan, 2006. Les pays étudiés sont le Bénin, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la RDC (ex Congo Kinshasa), le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.). 4. On entend par éditeur actif un éditeur qui publie plusieurs titres au cours de l'année et dont les livres sont accessibles dans les divers points de vente du pays.

Associations et organismes représentatifs

| | Bénin | Burkina Faso | Côte-d'Ivoire | Guinée | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|--|-------|--------------|---------------|---------|------|-------|-------------|------|
| Nom de l'association | APEL | ASSEDIF | ASSEDI | ASSEGUI | OMEL | REIN | AS éditeurs | --- |
| Nombre d'adhérents | 20 | 10 | 22 | 7 | 30 | 5 | 11 | --- |
| Nombre d'éditeurs actifs (estimation) | 15 | 10 | 25 | 2 | 20 | 3 | 10 | 10 |
| Édition publique | Oui | Oui | Non | Non | Non | Oui | Non | Non |

Source nombre d'adhérents : Association professionnelle des éditeurs de livres ; Association des éditeurs du Burkina Faso ; Association des éditeurs de Côte-d'Ivoire ; Association nationale des éditeurs de Guinée ; Organisation malienne des éditeurs de livres ; Réseau des éditeurs Indépendants du Niger ; Association sénégalaise des éditeurs
Source nombre estimé d'éditeurs actifs : entretiens avec les professionnels

Les données manquent pour évaluer l'importance de l'autoédition. Cette forme d'édition a néanmoins été fréquemment évoquée dans les entretiens. Son poids a été confirmé au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Togo. Au Mali, l'édition à compte d'auteur a un temps reculé à la faveur de la structuration du secteur éditorial, mais les crises politiques et sécuritaires que traverse le pays ont inversé la tendance et relancé l'autoédition.

Autres acteurs

Les associations, ONG et institutions religieuses complètent le paysage éditorial, avec une activité éditoriale généralement orientée vers les langues locales et souvent dans un objectif d'alphabétisation. Leurs réseaux de distribution sont souvent non-commerciaux et distincts des circuits classiques.

D'autres acteurs produisent également des livres sans que ce soit leur activité principale, comme des imprimeurs, des libraires et même des entreprises éloignées du secteur du livre (par exemple des cabinets de comptabilité).

L'édition publique

L'État ne joue plus aujourd'hui qu'un rôle mineur en tant qu'éditeur dans la plupart des pays. La présence d'une édition publique n'est signalée par les professionnels que dans trois pays (Bénin, Burkina Faso, Niger) et pour l'essentiel dans le domaine du livre scolaire. En Guinée, l'État joue un rôle d'édition dans le domaine scolaire, bien que marginal et limité à la production de livrets pédagogiques. En Côte-d'Ivoire, on peut mentionner le cas des éditions FratMat (*Fraternité Matin*, organe de presse) qui sont présentes sur le marché du livre scolaire mais également sur d'autres secteurs. Cette structure, financée par les fonds publics, peut représenter aux yeux des éditeurs privés une forme de concurrence déloyale.

→ Production éditoriale

Nombre de titres publiés

En l'absence de dépôt légal ou de données provenant du dépôt légal, il est difficile d'estimer la production éditoriale en nombre de titres et d'exemplaires.

D'après les données recueillies auprès des professionnels, c'est en Côte-d'Ivoire et au Mali que l'on constate le plus grand nombre de livres publiés chaque année, aux alentours de 200 titres pour ces deux pays. Au Sénégal, on peut estimer que le pays produit entre 100 et 150 livres, tout comme le Bénin (même si le nombre de demandes d'ISBN dans ce pays semble plus important) et le Togo. Enfin, au Burkina Faso, au Niger et en Guinée, moins de 50 titres seraient publiés chaque année. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces estimations tiennent compte, ou non, de l'autoédition. À titre d'exemple, au Burkina Faso, on peut passer d'une production éditoriale estimée à 50 titres/an hors autoédition à une centaine de titres en l'incluant.

Chiffres de production

| | Bénin | Burkina Faso | Côte-d'Ivoire | Guinée | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|---|------------|--------------|---------------|--------|-------|-------|-----------|-----------|
| Production annuelle en nombre de titres (estimation) | 150 | 50 | 200-250 | 50 | 200 | 40 | nc | 100 |
| Tirage estimé (hors scolaire) | 500 -1 000 | 500-1 000 | 3 000 | 3 000 | 1 000 | 1 000 | 500-1 000 | 1000-2000 |

Les tirages

Dans les pays où le marché du livre est le moins dynamique comme en Guinée ou au Niger, paradoxalement, les tirages sont très élevés. Ils peuvent atteindre 1 000 voire 5 000 exemplaires, sachant qu'un tel stock est ensuite écoulé sur une période parfois très longue (dix ans selon une éditrice).

Au Bénin, au Sénégal et au Mali, les tirages moyens sont moins élevés et se situent autour de 500 à 1 000 exemplaires. Cela s'explique par le recours à l'impression numérique, permettant de plus petits tirages à des coûts moindres. Cette pratique s'observe aussi au Burkina Faso et au Togo où les éditeurs réduisent leurs tirages et leurs stocks. Seul le marché ivoirien est de taille assez conséquente pour justifier des tirages plus importants : un livre jeunesse ou de littérature générale peut atteindre les 3 000, voire 5 000 exemplaires.

➔ Domaines éditoriaux

Ventilation des domaines éditoriaux

| | Bénin | Burkina Faso | Côte-d'Ivoire | Guinée | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|---|--------------------------------|-------------------------------------|---|----------------------|--------------------|--------------------|---|-----------------------------|
| Édition scolaire locale | Oui, important | Oui, émergent | Oui, Important | Oui, parascolaire | Oui Important | Oui, émergent | Oui, important | Oui, émergent |
| Autres domaines (par ordre d'importance) | Littérature Jeunesse Technique | Littérature Essais et universitaire | Jeunesse Essais Universitaire & technique Littérature | Littérature Jeunesse | Littérature Essais | Littérature Essais | Universitaire et essais ⁵ Littérature Jeunesse | Littérature Essais Jeunesse |

La question du livre scolaire

Le livre scolaire, dans des pays avec une population jeune conséquente, correspond à un enjeu commercial incomparable à tout autre domaine éditorial. Partout en Afrique de l'Ouest, des éditeurs locaux se spécialisent et une édition scolaire privée émerge même si l'importation depuis la France représente encore la majorité des ventes dans bon nombre de pays.

L'édition scolaire privée locale est la plus développée en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. L'édition scolaire, selon les professionnels ivoiriens, constitue en valeur 75 % de la production éditoriale du pays. Sur 23 maisons d'édition ivoiriennes identifiées par la principale librairie (Librairie de France), 12 font du scolaire. En plus des éditions NEI, acteur majeur du livre scolaire en Côte-d'Ivoire et dont le capital est majoritairement détenu par Hachette, Eburnie, la plus importante maison d'édition ivoirienne, réalise 80 % de son CA avec les ventes de manuels scolaires. Au milieu des années 2000, alors que la Côte-d'Ivoire était quasiment privée de tous les financements internationaux en raison de la crise sociopolitique, son gouvernement a expérimenté les appels d'offres restreints aux éditeurs locaux de manuels scolaires. Il a également privilégié l'option d'un seul manuel par niveau et par discipline pour le primaire, ce qui semble avoir permis de structurer le marché du livre scolaire⁶.

Le Sénégal est quant à lui l'un des premiers pays d'Afrique noire à mener depuis les années 1970 une politique en faveur de la promotion du livre et de la lecture⁷. L'impulsion du projet des Nouvelles éditions africaines est à inscrire au crédit de son premier gouvernement postindépendance. Si ce projet a permis de mettre en place un embryon d'industrie de production du livre, il n'a cependant pas contribué à structurer un circuit commercial pérenne.

⁵. Au Sénégal, l'importance de l'édition religieuse est à considérer, notamment pour les ouvrages bilingues français-arabe et en arabe.

⁶. Cette approche semble d'ailleurs inspirer la Banque mondiale qui tend progressivement à généraliser la mise en place d'une politique du manuel unique (c'est aussi le cas par exemple au Cameroun). Si cette orientation peut présenter des inconvénients du point de vue de la diversité des contenus, elle constitue incontestablement une solution adaptée à la question du pouvoir d'achat (les tirages très élevés permettant une baisse des prix). ⁷. Ramatoulaye Fofana, L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement, Mémoire d'études, ENSSIB, 2003.

Dans cette économie du livre, le secteur scolaire continue de jouer un rôle essentiel pour lequel il faut noter la présence significative des NEAS⁸.

Au Burkina Faso, les professionnels évoquent l'émergence d'une édition scolaire nationale : en 2018, deux éditeurs privés burkinabés ont eu accès au marché du livre scolaire, suite à un appel d'offres et dans le cadre d'un partenariat avec des éditeurs étrangers. Au Bénin, de même, les professionnels constatent le développement d'une édition scolaire nationale aujourd'hui prépondérante avec des acteurs comme les éditions Laha, les éditions du Flamboyant, ou Ruisseaux d'Afrique. Le constat fait par les professionnels au Mali est que l'édition scolaire nationale est importante, notamment à destination des écoles primaires ; au Niger et au Togo, avec respectivement les maisons Gashingo et Graine de pensées notamment, une édition scolaire nationale se structure actuellement.

L'importation de livres scolaires – ou la présence des groupes d'édition français dans les marchés scolaires – continue d'être majoritaire notamment au Togo et en Guinée. Au Niger, les éditeurs locaux s'imposent peu à peu même si l'importation demeure prépondérante. Au Mali, où l'édition scolaire publique a cessé depuis 1991, quatre éditeurs locaux sont agréés par l'État pour ce marché, mais l'importation reste très présente.

Les autres domaines éditoriaux

Hors livre scolaire, la littérature représenterait dans tous les pays le premier secteur en nombre de titres publiés, sauf au Sénégal où le secteur universitaire devancerait celui de la littérature. Le secteur de l'édition jeunesse semble porté par une belle dynamique notamment au Bénin, en Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal où le secteur compterait le plus de publications après la littérature. Dans les quatre autres pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Togo), les essais et documents totaliseraient le plus de titres après la littérature.

L'édition jeunesse locale bénéficie de programmes d'aides internationaux – mis en place dès la fin des années 1990 – comme le programme quadriennal de soutien à ce pan de l'édition de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) devenue depuis OIF. Ce plan a ainsi bénéficié au développement des éditions Ruisseaux d'Afrique au Bénin ou Akoma Mba au Cameroun. Depuis le début des années 2010, l'encouragement de la lecture à travers les programmes du Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de l'OIF ou de la coopération culturelle française a alimenté la demande de livres jeunesse. Des maisons spécialisées sur ce secteur ont été créées à l'image des éditions Graines de pensées au Togo ou des éditions Eburnie en Côte -d'Ivoire.

Toujours en Côte-d'Ivoire, le dispositif de gratuité des frais de scolarité suivi de celui des achats publics des manuels pour certains niveaux d'enseignement ont incontestablement stimulé l'édition scolaire locale avec des effets d'entraînement de plus en plus visibles tant en matière de diversification de l'offre éditoriale hors scolaire que de développement de l'ensemble de la chaîne ivoirienne du livre.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

→ Les échanges entre pays d'Afrique de l'Ouest

L'ensemble des huit pays (exception faite de la Guinée) partage la même monnaie (F CFA) ce qui présente l'avantage d'éviter les problèmes de change et devrait constituer un atout indéniable pour la fluidité des échanges commerciaux. Mais le secteur du livre ne semble pas en tirer réellement profit et les échanges commerciaux entre pays sont encore limités. Ce sont surtout des problèmes logistiques et des coûts de transport élevés qui freinent les échanges à l'intérieur de la région.

Certains pays se distinguent toutefois par une présence de leurs livres sur les marchés voisins. Les professionnels interrogés confirment que des livres ivoiriens, sénégalais et béninois circulent dans toute la région, même s'ils représentent une part encore assez faible des ventes. La présence d'éditeurs ouest-africains dans les autres pays de la région se développe par ailleurs grâce à plusieurs foires et salons, comme le Salon international du livre d'Abidjan (SILA)⁹, la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO), celle de Dakar (FILDAK)¹⁰ ou encore le Salon international du livre de jeunesse à Conakry. Il en est de même

⁸. Nouvelles éditions africaines du Sénégal. ⁹. On peut souligner ici la bonne entente qui lie depuis plus de 20 ans les gouvernements successifs de Côte-d'Ivoire à l'Association des éditeurs ivoiriens dans la mise en œuvre du Salon international du livre d'Abidjan.

¹⁰. Ces dernières années, on observe un recul important de la présence des éditeurs ouest africains à FILDAK, faute essentiellement d'y trouver un marché porteur.

pour des événements au-delà du continent africain, avec des stands collectifs au salon Livre Paris et à Francfort. L'International Publishers Association et l'Alliance Internationale des éditeurs indépendants sont également mentionnés comme des occasions d'échanges entre éditeurs de la région. Les coéditions entre éditeurs d'Afrique de l'Ouest participent également à la circulation des livres dans la région même si le nombre de projets concernés semble encore assez réduit.

➔ **L'importation depuis la France**

Dans la plupart des huit pays, la vente de livres importés de France représente une part conséquente, voire très supérieure aux ventes cumulées de livres produits localement : selon les professionnels, elle est de l'ordre de 90 % des ventes au Togo, 85 % au Burkina Faso, et d'au moins 80 % en Guinée.

Les chiffres de la Centrale de l'édition nous renseignent sur le montant des exportations des éditeurs français vers les huit pays concernés. Au total, le montant des exportations en 2018 s'élève à 16,7 millions d'euros. La répartition de ces exportations est inégale selon les pays et selon les années : cela s'explique notamment par l'incidence des marchés scolaires, même si les chiffres de la Centrale ne rendent pas compte de la ventilation par domaines éditoriaux.

CA export des éditeurs français (en K€)

| | Bénin | Burkina Faso | Côte-d'Ivoire | Guinée | Mali | Niger | Sénégal | Togo |
|------|-------|--------------|---------------|--------|-------|-------|---------|-------|
| 1993 | 1 205 | 818 | 7 292 | 753 | 1 024 | 661 | 3 165 | 1 463 |
| 2013 | 1 562 | 846 | 4 560 | 2 116 | 177 | 1 014 | 3 396 | 2 150 |
| 2015 | 1 271 | 824 | 6 164 | 216 | 301 | 3 142 | 4 036 | 954 |
| 2018 | 774 | 3 733 | 4 159 | 2 958 | 210 | 1 246 | 3 153 | 551 |
| 2019 | 1 031 | 559 | 3 984 | 288 | 301 | 212 | 3 244 | 478 |

Source : La Centrale de l'édition

De manière générale, au-delà des variations annuelles, on constate une relative stabilité du niveau global des exportations de livres français dans la sous-région sur les 25 dernières années. Sur la même période, on notera que les différents pays ont connu une croissance démographique significative, que le taux de francophones (au sens de l'OIF) est passé du simple au double dans plusieurs pays¹¹ et que le nombre d'enfants scolarisés et d'étudiants a également considérablement augmenté. L'édition locale a bien sûr pu capter cette demande mais les chiffres de ventes manquent pour confirmer cette observation.

Le poids des ventes de livres issus de maisons d'édition nationales varie évidemment selon l'importance des acteurs locaux : son poids est par définition plus fort dans les pays avec une production nationale significative comme en Côte-d'Ivoire et au Bénin où des libraires ont signalé l'importance de la production locale dans leurs chiffres de vente.

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET LA COMMERCIALISATION

➔ **Le système de prix**

Aucune législation sur le prix unique du livre n'existe dans les huit pays étudiés. En Côte-d'Ivoire, fruit d'une concertation entre les professionnels du livre et les pouvoirs publics, un dispositif de prix unique sur le livre a été voté (mais le décret d'application n'est pas encore entré en vigueur). Cela étant, les professionnels appliquent d'ores et déjà le prix unique indiqué sur la couverture. C'est finalement le cas dans la majorité des pays : les libraires respectent en général le prix recommandé par l'éditeur et les prix sont relativement homogènes entre les différents points de vente. Au Burkina Faso et en Guinée, où un tel usage n'existe pas, des lois limitent la marge qu'un libraire a le droit d'ajouter au prix d'un livre.

Pour les livres issus de l'édition locale, on constate de grandes variations de prix – ce qui peut fausser une estimation générale du prix public moyen. De façon générale, les prix se situent souvent entre l'équivalent de 4 à 8 €. Il semble que les prix soient plutôt dans la fourchette basse en Côte-d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso et en Guinée (entre 4 et 6 €) et dans la fourchette haute au Togo et au Niger (entre 7 et 8 €). Au Sénégal et au Mali, le prix de vente moyen serait même plus élevé.

¹¹. Par exemple, pour le Sénégal, le taux de francophones est passé de 14 % en 2006 à 26 % en 2018.

Pour les livres importés de France, le prix du livre est le prix français, auquel s'ajoutent les différents frais d'approche (transport, dédouanement, taxes) qui peuvent varier entre 10 % du prix d'origine pour la Côte-d'Ivoire et jusqu'à 100 % pour la Guinée¹².

➔ Les librairies et autres points de vente

En Côte-d'Ivoire, et ceci la différence des autres pays, il existe plusieurs dizaines de librairies, dont des chaînes de librairies comme la Librairie de France. Le nombre de points de vente dans la seule capitale Abidjan dépasse la trentaine et une dizaine de librairies dans d'autres villes viennent s'y ajouter. Dans les autres pays, il existe au moins cinq à dix librairies dont la vente de livres constitue l'activité principale. Elles sont souvent concentrées dans la capitale ou dans les grandes villes du pays.

Les estimations par les professionnels du nombre de librairies sont néanmoins parfois très variables pour un seul et même pays (entre 3 et 10 librairies en Guinée, entre 4 et 20 au Mali, entre 5 et 15 au Sénégal...). Ceci est dû en partie à de nombreux points de vente que tous ne considèrent pas comme étant des librairies professionnelles. On peut trouver des livres dans des papeteries, des kiosques, des stations-service et parfois dans les supermarchés, notamment au moment de la rentrée scolaire.

Les libraires s'organisent parfois au sein d'associations professionnelles. C'est le cas du Burkina Faso (5 membres), de la Côte-d'Ivoire (une dizaine de membres), du Niger (5 membres), de la Guinée et, très récemment, du Bénin (10 membres à la création de l'association). Certains libraires interrogés sont aussi membres de l'Association internationale des libraires francophones (AILF).

S'agissant des librairies qui ont l'agrément librairie francophone de référence délivré par le CNL¹³, on en dénombre 7 pour l'ensemble de la sous-région : 2 au Bénin, 1 au Burkina Faso, 2 en Côte-d'Ivoire, 1 au Niger et 1 au Sénégal.

➔ La vente informelle

La vente informelle prend le plus souvent la forme de librairies dites « par terre », de vendeurs ambulants ou de stands sur des marchés. Ces acteurs vendent ce qui se vend bien, c'est-à-dire principalement des livres scolaires et ceux liés au programme scolaire, mais également des livres d'occasion ou piratés. Au Sénégal, il semble que les livres religieux soient particulièrement concernés par le réseau informel. Le poids des ventes informelles varie entre les pays. Elles représenteraient jusqu'à 80 % des ventes au Bénin et en Guinée – et sans atteindre ces proportions, elles concerneraient une grande majorité des ventes dans la plupart des pays. Les vendeurs informels s'organisent et se professionnalisent de plus en plus. Ainsi, ils disposent de leur propre association professionnelle en Guinée (240 membres à Conakry) et au Niger. Au Mali et au Burkina Faso, ils disposent parfois de vrais locaux.

Si les vendeurs informels inquiètent les libraires et parfois aussi les éditeurs lorsque les livres vendus sont piratés, ils sont néanmoins surtout présents dans des territoires dépourvus de librairies. Un éditeur burkinabé affirme par exemple que pour atteindre certaines régions, il faut disposer du réseau informel. Au Burkina Faso, comme en Côte-d'Ivoire, les libraires tentent d'établir un dialogue pour former ces acteurs et les encourager à intégrer le circuit classique des ventes. Certains libraires affirment aussi que la librairie informelle ne représenterait pas une concurrence significative pour eux.

➔ Les ventes en ligne

Selon les professionnels interrogés, les ventes en ligne de livres papier ou d'e-books sont quasi inexistantes. Il y a toutefois des initiatives, à l'image de la librairie numérique africaine (LNA), Youscribe, African Books collective (pour des publications provenant principalement de pays d'Afrique anglophone) ou encore pour le Bénin la plateforme Bookconekt.com. Par ailleurs, toujours au Bénin, il existe également quelques projets de création de plateforme de livres audios, dont l'évolution est à observer.

Entretiens et synthèse: Inge Orlowski

Ecriture et relecture: Serge D. Kouam

Coordination: Pierre Myszkowski et Clémence Thierry

¹². Voir l'étude de l'AILF sur les frais d'approche datant de 2013 (www.librairesfrancophones.org/images/Documents-pour-telechargement/Enquetes-etudes/enquete_frais_dapproche_aif_2012_2013.pdf) ¹³. Source CNL, liste des librairies francophones de référence, 2020

LES PROFESSIONNELS INTERROGÉS

Bénin

Koffi Attede - *directeur des arts et du livre au ministère de la Culture*

Pierre Crésus Gbado - *responsable distribution et cession de droits, éditions Ruisseaux d'Afrique*

Prudentienne Hounnibo - *responsable de la librairie Notre Dame, Cotonou*

Burkina Faso

Armand Joseph Kaboré - *secrétaire permanent de l'ONG Laboratoire citoyennetés; auteur de L'Édition du livre au Burkuna Faso (L'Harmattan, 2007)*

Thierry Millogo - *responsable de la librairie Mercury, Ouagadougou*

Jean-Claude Naba - *directeur, Sankofa et Gurli éditions*

Côte-d'Ivoire

Marie-Agathe Amoikon - *président-directeur général des éditions Eburnie*

Anges Félix Ndakpri - *conseiller spécial du directeur général du groupe Fraternité Matin; président de l'association des éditeurs de Côte-d'Ivoire ASSEDI; Commissaire général du Salon international du livre d'Abidjan (SILA)*

Brahima Soro - *responsable du pôle librairie à la Librairie de France*

Guinée

Mariama Barry - *cofondatrice de la librairie-papeterie Mima*

Marie-Paule Huet - *directrice littéraire des éditions Ganndal*

Aliou Sow - *directeur général des éditions Ganndal*

Mali

Ibrahima Aya - *cofondateur des éditions Tombouctou; directeur exécutif de la Rentrée littéraire du Mali*

Hamidou Konate - *directeur des éditions Jamana; président de l'organisation malienne des éditeurs de livres (OMEL)*

Niger

Malam Bako - *directeur général des éditions Gashingo*

Binta Tini - *responsable de la librairie La Farandole des livres, Niamey*

Sénégal

Sulaiman Adebowale - *fondateur et directeur des éditions Amalion*

Frère Didier Akonwounkpan - *directeur général de la librairie-papeterie Clairafrique, Dakar*

Togo

Paulin Assem - *cofondateur et directeur des éditions AGO Media*

Isidore Kodjovi Defor - *directeur financier des éditions AGO Media*

Soeur Jeanne - *responsable de la librairie Bon Pasteur, Lomé*

Avec le soutien de



En partenariat avec

